



CTL du 07 septembre 2017

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Depuis sa mise en place, le nouveau gouvernement annonce et applique de vieilles recettes politiques :

- ✓ 5 Milliards d'économies sur le budget de l'État (268 millions uniquement pour Bercy) ;
- ✓ 20 milliards de dépenses publiques du CICE sanctuarisées en baisse de cotisations patronales, sans contrepartie en emplois ;

Pour les salariés, citoyens et usagers que nous sommes, toujours moins de droits.

Les choix de ce gouvernement sont clairs, les salariés doivent payer :

- ✓ remise en cause des garanties collectives avec l'attaque contre le code du travail ;
- ✓ réduction de la qualité des services publics par la suppression de 120 000 fonctionnaires ;
- ✓ diminution de l'offre de Service Public ;
- ✓ réforme des retraites dans une logique de capitalisation et de remise en cause des pensions ;

Pour les agents publics et notamment ceux de la DGFIP ce sera « régime sec »

- ✓ rétablissement du jour de carence, gel du point d'indice et hausse de la CSG
- ✓ Généralisation du RIFSEEP en 2019 avec modulation des primes en fonction du mérite ;
- ✓ De nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP ;
- ✓ reprises des restructurations à la DGFIP (ASR) ;
- ✓ Dégradation continue des conditions de travail, conséquence directe des manques d'effectifs et des changements des process de travail à un rythme de travail insoutenable ;

Le bilan est lourd et nous venons à peine de passer les cent jours !

Le 12 septembre, la CGT appelle à la grève et à manifester pour le progrès social, les garanties collectives, la Fonction publique.

À l'ordre du jour de ce CTL, les projets de restructurations .

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais, vous rappelle, monsieur le Président son opposition à toutes restructurations qui affaiblissent les services de la DDFIP du Pas-de-Calais et qui éloignent les usagers de notre administration.

➤ **Concernant le transfert du siège du SPF de Saint-Pol dans les locaux du SPF d'Arras :**

Aucun agent de Saint-Pol ne suivra la mission. Les agents de Saint-Pol connaissent leur métier, ils sont polyvalents et polycompétents. Pour avoir participé à l'expérimentation d'entraide entre le SPF de Montreuil et celui de Saint-Pol., le travail à distance n'est pas un obstacle pour eux .

Les agents de Saint-Pol veulent continuer à travailler à Saint-Pol et exercer le même métier. Ils vous demande , monsieur le Président qu'une antenne du SPF soit maintenue sur Saint-Pol et qu'ils soient détachés sur cette antenne.

A la demande des agents, la CGT Finances Publiques propose deux votes, un premier vote pour ou contre le projet de restructuration et un second vote pour ou contre le détachement des agents de Saint-Pol avec antenne à Saint-Pol.

➤ **Concernant la fusion de la trésorerie de Rouvroy et Vimy :**

Au moment où nous siégeons, les élus de la ville de Rouvroy ont entrepris une action dans les locaux de la trésorerie pour garder leur service public de proximité.

Après l'épisode du volet dont s'est fait l'écho la presse locale et qui exaspérait élus et usagers, il était urgent d'agir et ce n'est que le début du combat.

Plus grave encore, au sortir de la réunion du CHSCT du 11 juillet 2017, il avait été acté que l'IDIV comptable de Vimy serait maintenu à son poste catégorie C3 jusqu'au 1^{er} janvier 2018, date à laquelle il aurait la possibilité de devenir le chef de poste de la trésorerie fusionnée de Rouvroy-Vimy.

Depuis, de source « Radio Moquette » nous avons appris que les règles de gestion avaient été changées. Mais que s'est il donc passé, cette fameuse nuit du 11 au 12 juillet 2017 ???

Monsieur le Président, la CGT Finances Publiques exige l'application des règles de gestion concernant les restructurations et uniquement les règles.

La CGT Finances Publiques veille au respect des droits de chaque agent et ne manquera pas de faire remonter l'information.

Fidèle à ses valeurs, la CGT Finances Publiques reste un syndicat d'action et ne sera jamais un syndicat d'accompagnement.

La CGT Finances Publiques reste fidèle à la défense des intérêts de l'ensemble des agents de la DGFIP et non aux intérêts particuliers de certains.

Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques votera contre tous les projets de restructurations soumis à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local.

Les représentants de la CGT Finances Publiques

René QUIDE
Titulaire

Elisabeth PASTUCH
Expert